



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Cartigny est convoqué pour sa séance d'installation le mardi 2 juin 2020 à 19h à la salle communale

Ordre du jour

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020 ;
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge ;
3. Election du bureau du conseil municipal (immédiatement après son élection le président du conseil municipal reçoit la prestation de serment de la doyenne d'âge) ;
4. Nomination des diverses commissions.

Carine Zäch

Maire

Cartigny, le 22 mai 2020